



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2020 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.

30 juin 2020 - Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel	3
COVID-19 : Ce que fait la Banque	3
Soutien aux principaux marchés financiers	3
Apport de liquidités aux institutions financières individuelles	3
Gestion du bilan de la Banque	4
Actif	5
Passif	7
Capitaux propres	9
Résultat des opérations	10
Produits	11
Charges	13
Autres éléments du résultat global	15
Excédent destiné au receveur général du Canada	15
Perspectives	16
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel	17
Conseil de direction et Conseil d'administration	17
Fonctionnement et programmes	17
Analyse des risques	17
États financiers intermédiaires résumés	18

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à favoriser la prospérité économique et financière du pays. Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses activités et de ses opérations.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction de la Banque et il a été approuvé par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration le 18 août 2020.

Ce rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2019. Le rapport annuel comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2019 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

COVID-19 : Ce que fait la Banque

Au deuxième trimestre de 2020, la Banque a utilisé plusieurs moyens pour soutenir l'économie et le système financier¹. Elle a élargi les mesures mises en place au premier trimestre et demeure prête à prendre toutes les mesures possibles pour préserver le bien-être économique et financier des Canadiens en ces temps difficiles.

Soutien aux principaux marchés financiers

La Banque intervient pour soutenir les principaux marchés financiers afin qu'ils continuent à fonctionner correctement. Comme ces marchés ont subi des tensions depuis le début de la pandémie, la Banque a mis en place plusieurs programmes visant à accroître la liquidité des marchés de financement essentiels. Outre le [Programme d'achat d'Obligations hypothécaires du Canada](#), le [Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires \(PAPM\)](#) et la [facilité d'achat d'acceptations bancaires](#), qu'elle a introduits au premier trimestre de 2020, la Banque a instauré les mesures suivantes au deuxième trimestre :

- Le [Programme d'achat de papier commercial \(PAPC\)](#) a été créé afin d'alimenter les flux de crédit à l'économie en atténuant les tensions sur les marchés canadiens du papier commercial, une source essentielle de financement à court terme répondant aux besoins courants d'un large éventail d'entreprises et de pouvoirs publics.
- Le [Programme d'achat d'obligations de sociétés \(PAOS\)](#) a été introduit dans le but de renforcer la liquidité et le bon fonctionnement du marché des obligations de sociétés.

- Le [Programme d'achat d'obligations provinciales \(PAOP\)](#) complète le PAPM qui a été introduit au premier trimestre de 2020. Les deux programmes visent à préserver le bon fonctionnement des marchés de financement provinciaux.
- Le [Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada \(PAOGC\)](#) a été lancé pour diminuer les tensions sur le marché des obligations d'État (y compris les obligations à rendement réel) et pour améliorer l'efficacité d'autres mesures qu'a prises la Banque pour soutenir les marchés de financement essentiels. Les conditions du marché s'étant améliorées récemment, le Programme vise désormais à favoriser la reprise de la croissance de la production et de l'emploi.

Ces interventions accroissent la taille du bilan de la Banque parce qu'elles impliquent l'acquisition d'actifs financiers.

Apport de liquidités aux institutions financières individuelles

En plus du [mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour](#) et de la prolongation de la durée des titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qu'elle a introduits au premier trimestre de 2020, la Banque a mis en place le [mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour](#) durant le deuxième trimestre. Il s'agit du mécanisme permanent de prise en pension de la Banque destiné à contrecarrer toute tension grave sur la liquidité dans tous les segments du marché et à consolider la stabilité du système financier canadien.

¹ Voir [COVID-19 : Mesures visant à soutenir l'économie et le système financier](#) pour des précisions sur les mesures prises par la Banque.

Gestion du bilan de la Banque

État de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019	30 juin 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	7,8	6,4	17,3
Prêts et créances	205 796,1	15 521,9	10 226,8
Placements	321 638,9	103 346,9	105 599,1
Immobilisations	694,0	700,9	701,6
Autres éléments d'actif	60,4	66,7	43,1
Total de l'actif	528 197,2	119 642,8	116 587,9
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	100 065,7	93 094,3	90 373,5
Dépôts	426 479,4	25 243,3	25 115,2
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	450,7	-	-
Autres éléments de passif	619,2	774,9	570,4
Capitaux propres	582,2	530,3	528,8
Total du passif et des capitaux propres	528 197,2	119 642,8	116 587,9

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. L'émission de billets crée un passif pour la Banque. Toutefois, les modifications de son bilan au premier semestre de 2020 résultent en grande partie des activités menées dans le cadre de sa fonction Système financier. Depuis mars 2020, la Banque a mis en place plusieurs mesures dans le but de fournir des liquidités pour favoriser le fonctionnement efficient du système financier canadien. Ces mesures se sont soldées par une hausse importante de la taille de son bilan. Du point de vue des actifs, la Banque a élargi la gamme d'instruments qu'elle acquiert pour répondre à

la demande de liquidités sur les marchés. Par exemple, la Banque a continué d'accroître le volume de titres qu'elle achète dans le cadre de conventions de vente et d'élargir le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour afin de procurer des liquidités aux institutions financières. Elle a également commencé à acquérir des titres de dette des provinces, du papier commercial et des obligations de sociétés. En ce qui concerne les passifs, ces acquisitions ont entraîné une augmentation importante des dépôts.

La Banque gère son bilan de façon à soutenir l'exécution de ses grandes fonctions. Les flux de trésorerie ne constituent pas une priorité de son cadre de gestion financière.

Actif

Sommaire des éléments d'actif

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019	\$	Écart %
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	7,8	6,4	1,4	22
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	205 185,5	15 516,5	189 669,0	1 222
Avances aux membres de Paiements Canada	606,2	-	606,2	-
Autres créances	4,4	5,4	(1,0)	(19)
	205 796,1	15 521,9	190 274,2	1 226
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	129 525,6	23 367,4	106 158,2	454
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	86 424,0	79 030,5	7 393,5	9
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	81 517,0	-	81 517,0	-
Obligations hypothécaires du Canada	7 447,9	510,7	6 937,2	1 358
Autres obligations*	4 822,7	-	4 822,7	-
Prêt de titres – obligations provinciales	445,7	-	445,7	-
Autres titres†	10 965,8	-	10 965,8	-
Actions de la Banque des Règlements Internationaux	490,2	438,3	51,9	12
	321 638,9	103 346,9	218 292,0	211
Immobilisations‡	694,0	700,9	(6,9)	(1)
Autres éléments d'actif	60,4	66,7	(6,3)	(9)
Total de l'actif	528 197,2	119 642,8	408 554,4	341

* Comprend les obligations provinciales et les obligations de sociétés

† Comprend les titres émis par les provinces sur les marchés monétaires, les acceptations bancaires et le papier commercial

‡ Comprend les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués

Le total de l'actif de la Banque a plus que quadruplé au premier semestre. Il s'établissait à 528 197,2 millions de dollars au 30 juin 2020. Cette augmentation substantielle reflète l'incidence des mesures qu'elle a prises pour faire face à la tourmente économique durant la pandémie de COVID-19.

Les prêts et créances se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente totalisant 205 185,5 millions de dollars au 30 juin 2020 (15 516,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis temporairement sur le marché des pensions, sont conformes au [cadre de la Banque](#)

[régissant les opérations sur les marchés et l'octroi de liquidités](#). En temps normal, ces opérations sont exécutées pour gérer le bilan de la Banque, favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens et contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque. En mars 2020, la Banque a commencé à augmenter ses achats de titres dans le cadre de conventions de revente en prolongeant la durée des prises en pension, en accroissant la taille et la fréquence des opérations, et en élargissant la liste des titres acceptés en garantie afin d'améliorer la liquidité du système financier canadien.

Les placements ont plus que triplé pour atteindre 321 638,9 millions de dollars au 30 juin 2020.

Cette augmentation est attribuable aux variations suivantes du portefeuille de placements de la Banque :

- La valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada s'est accrue de plus de 100 000,0 millions de dollars, et se chiffrait à 129 525,6 millions de dollars au 30 juin 2020. Les achats de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont généralement effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque. Cet accroissement tient également à l'augmentation des émissions de titres par le gouvernement fédéral et des achats par la Banque².
- La valeur des obligations du gouvernement du Canada (comptabilisées au coût amorti et à la juste valeur par le biais du résultat net) a plus que doublé pour atteindre 167 941,0 millions de dollars au 30 juin 2020. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des émissions d'obligations par le gouvernement fédéral³ ainsi qu'au lancement du PAOGC, qui prévoit l'achat d'obligations à rendement réel sur le marché secondaire.
- La valeur des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) s'est accrue pour se chiffrer à 7 447,9 millions de dollars au 30 juin 2020. Normalement, les OHC sont achetées sur le marché primaire sur une base non concurrentielle. Toutefois, en mars, la Banque a également commencé à en faire l'acquisition sur le marché secondaire au moyen d'un processus de soumission concurrentielle pour soutenir le marché de ces titres.
- La Banque a commencé à acheter des obligations de sociétés et des obligations provinciales dans le cadre du PAOS et du PAOP. Le lancement de ces programmes a fait monter la valeur de l'actif de 4 822,7 millions de dollars au 30 juin 2020.
- Au deuxième trimestre de 2020, à la suite de la mise en œuvre du PAOP, la Banque a commencé à administrer un programme de prêt de titres visant à soutenir la liquidité des obligations provinciales sur le marché de financement par titres à l'aide des titres achetés dans le cadre du PAOP. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres. Au 30 juin 2020,

les placements de la Banque comprenaient des obligations provinciales prêtées d'une valeur de 445,7 millions de dollars.

- En 2020, la Banque a aussi commencé à acquérir des acceptations bancaires, des titres émis par les provinces sur les marchés monétaires et du papier commercial dans le cadre de la facilité d'achat d'acceptations bancaires, du PAPM et du PAPC. L'introduction de ces programmes a entraîné une hausse des placements de 10 965,8 millions de dollars au 30 juin 2020.
- La valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a augmenté de 12 % pour se chiffrer à 490,2 millions de dollars au 30 juin 2020. L'accroissement des capitaux propres de la BRI a entraîné une hausse de 34,3 millions de dollars, et les fluctuations du taux de change applicable aux droits de tirage spéciaux, une hausse de 17,6 millions de dollars.

Les immobilisations ont enregistré un léger recul de 6,9 millions de dollars, pour s'établir à 694,0 millions de dollars au 30 juin 2020. Ce recul est attribuable à des amortissements de 30,6 millions de dollars au cours du semestre. Ceux-ci ont été contrebalancés par des investissements soutenus de 23,7 millions de dollars dans les projets de résilience prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, y compris les programmes d'amélioration de la cybersécurité et de la reprise des activités, de mise à jour en continu et de modernisation des centres des opérations des agences.

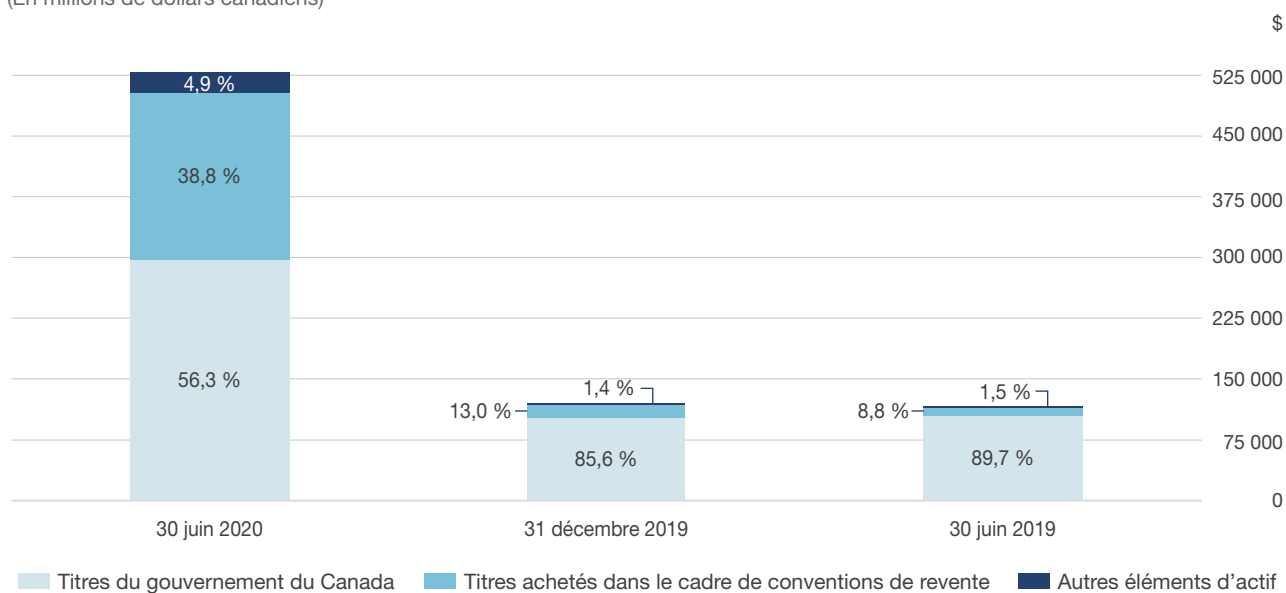
Les autres éléments d'actif ont diminué de 9 % pour s'établir à 60,4 millions de dollars au 30 juin 2020. Cette diminution au cours des six premiers mois de l'exercice tient essentiellement à l'actif net au titre des prestations définies, qui s'est transformé en passif après la baisse du taux d'actualisation de 40 points de base depuis le 31 décembre 2019. Cette situation s'est traduite par un recul de 34,1 millions de dollars des autres éléments d'actif, lequel a été compensé par la comptabilisation d'un actif de 21,2 millions de dollars lié aux sommes versées au receveur général du Canada.

2 En avril 2020, la Banque a augmenté son volume d'achat de bons du Trésor, qui est passé de 25 à 40 % des émissions du gouvernement du Canada. En juillet 2020, le volume d'achat a été ramené à 20 %.

3 Conformément à l'article 5.1 de l'*Énoncé de la politique régissant l'acquisition et la gestion des actifs financiers pour les besoins du bilan de la Banque du Canada*, la Banque achète des obligations et des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur une base non concurrentielle, et ses achats sont structurés de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres de dette canadiens émis par l'État.

Profil de l'actif

(En millions de dollars canadiens)



Passif

Sommaire des éléments de passif

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019	\$	Écart %
Billets de banque en circulation	100 065,7	93 094,3	6 971,4	7
Dépôts				
Gouvernement du Canada	146 572,5	21 765,6	124 806,9	573
Membres de Paiements Canada	269 227,8	249,5	268 978,3	107 807
Autres dépôts	10 679,1	3 228,2	7 450,9	231
	426 479,4	25 243,3	401 236,1	1 589
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	450,7	-	450,7	-
Autres éléments de passif	619,2	774,9	(155,7)	(20)
Total du passif	527 615,0	119 112,5	408 502,5	343

Depuis le 31 décembre 2019, le total du passif de la Banque a augmenté de plus de 400 000,0 millions de dollars, et s'élève à 527 615,0 millions de dollars. Cette augmentation tient à la hausse des dépôts.

La valeur des billets de banque en circulation s'est accrue de 7 % pour atteindre 100 065,7 millions de dollars au 30 juin 2020, sous l'effet des variations saisonnières de la demande de billets et de la hausse de la demande depuis le début de la pandémie.

Les dépôts constituent maintenant l'élément le plus important du passif de la Banque. Ce changement dans la composition du passif découle directement

des mesures que la Banque a mises en place depuis mars 2020 pour soutenir l'économie et le système financier canadiens. Les dépôts, dont la valeur s'est accrue pour atteindre 426 479,4 millions de dollars au 30 juin 2020, englobent ce qui suit :

- Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent la somme de 126 572,5 millions de dollars correspondant au solde de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement (1 765,6 millions de dollars au 31 décembre 2019) et la somme de 20 000,0 millions de dollars (20 000,0 millions de dollars au 31 décembre 2019)

détenue pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. Ce solde varie en fonction des besoins de trésorerie du gouvernement, lesquels se sont accrus considérablement durant les deux premiers trimestres de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

- Les dépôts des membres de Paiements Canada se chiffraient à 269 227,8 millions de dollars au 30 juin 2020 (249,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). Cette hausse est attribuable aux volumes de liquidités accrus que la Banque a injectés dans les différents marchés. Même si ces dépôts correspondent normalement à la cible du niveau minimal quotidien des soldes de règlement visant à favoriser le bon fonctionnement du système de paiement canadien, en mars 2020, la Banque a modifié son cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la politique monétaire. Ainsi, elle n'a pas ciblé de niveau spécifique pour les soldes de règlement quotidiens.
- Les autres dépôts ont plus que triplé pour atteindre 10 679,1 millions de dollars au 30 juin 2020 (3 228,2 millions de dollars au 31 décembre 2019). Ils comprennent les dépôts de banques centrales et d'institutions financières, sur lesquels la Banque n'exerce pas de contrôle, ainsi que les soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente.

Les conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada, qui sont des dérivés, ont

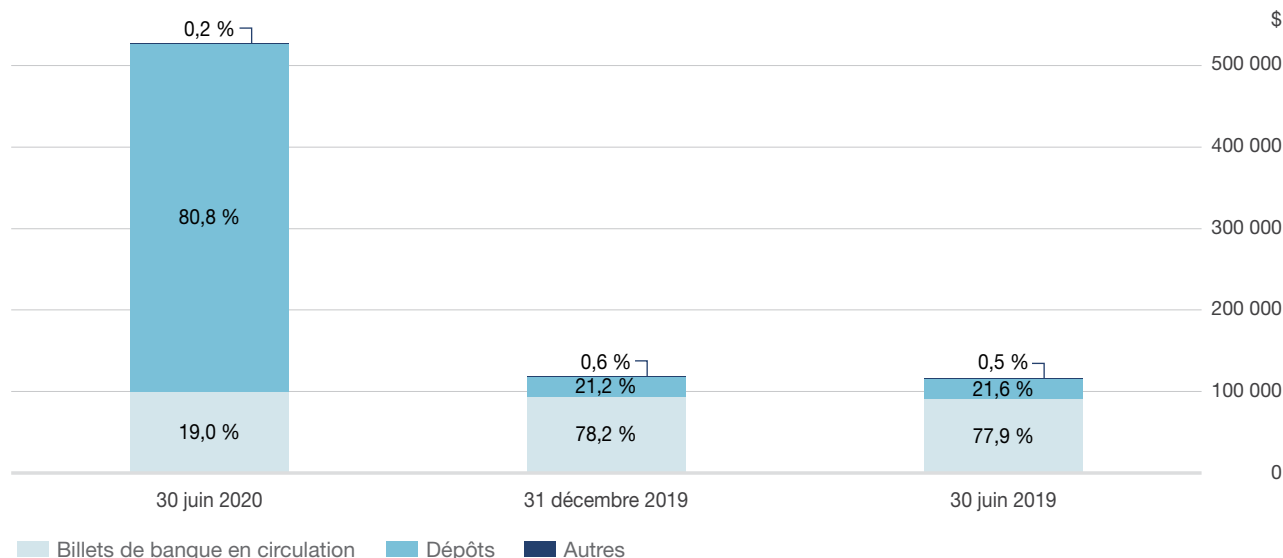
été établies au deuxième trimestre pour permettre à la Banque de soutenir les marchés des obligations du gouvernement fédéral, des provinces et des sociétés. Le gouvernement du Canada indemnisera la Banque de toute perte résultant de la vente d'actifs achetés dans le cadre du PAOGC, du PAOS et du PAOP. Par contre, si la Banque réalise des gains lors de la vente de ces actifs, elle devra les lui remettre. Le solde de 450,7 millions de dollars correspond à la juste valeur des dérivés afférents aux gains nets non réalisés sur ces instruments au 30 juin 2020.

Les autres éléments de passif ont baissé de 20 % pour s'établir à 619,2 millions de dollars au 30 juin 2020, en raison surtout des changements suivants :

- L'excédent à verser au receveur général du Canada a entraîné une baisse de 368,3 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2019.
- Le passif au titre des régimes à prestations définies de la Banque comprend le passif du Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés. Ce passif a augmenté de 210,4 millions de dollars (ou 73 %) pour atteindre 498,2 millions de dollars au 30 juin 2020 (287,8 millions de dollars au 31 décembre 2019), une augmentation qui tient surtout à la baisse des taux d'actualisation⁴ utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies.

Profil du passif

(En millions de dollars canadiens)



⁴ La partie du passif net au titre des prestations définies correspondant à l'obligation au titre des prestations définies est évaluée, pour chaque régime à prestations définies, au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Ces taux se situaient entre 2,3 et 2,9 % au 30 juin 2020, et entre 2,9 et 3,2 % au 31 décembre 2019. Pour plus d'information, voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Capitaux propres

Sommaire des capitaux propres

(En millions de dollars canadiens)

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019	\$	Écart
				%
Capital social	5,0	5,0	-	-
Réserve légale	25,0	25,0	-	-
Réserve spéciale	100,0	100,0	-	-
Réserve de réévaluation des placements	452,2	400,3	51,9	13
Résultats non distribués	-	-	-	-
Total des capitaux propres	582,2	530,3	51,9	10

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5,0 millions de dollars et d'une réserve légale de 25,0 millions de dollars. La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100,0 millions de dollars destinée à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements.

La Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base parce que son bilan n'est pas exposé à des risques importants, comme il est mentionné à la [note 7](#) afférente aux états financiers qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2019 et à la [note 4](#) des états financiers intermédiaires résumés pour la période close le 30 juin 2020. Il convient de souligner que les réserves de change du Canada ne sont pas détenues par la banque centrale⁵, comme c'est le cas dans d'autres pays.

La Banque a fait l'acquisition de plusieurs nouveaux actifs au cours des six premiers mois de 2020. Même si certains de ces actifs peuvent présenter des risques accrus sur le plan financier et sur celui de la volatilité, dans l'ensemble, le portefeuille d'actifs de la Banque est exposé à un risque de crédit faible parce qu'il consiste surtout en des obligations et des bons du Trésor

émis ou entièrement garantis par le gouvernement du Canada⁶. Comme il a déjà été mentionné, les obligations acquises dans le cadre du PAOGC, du PAOS et du PAOP ne présentent aucun risque. La Banque a également conclu des ententes avec le gouvernement du Canada qui prévoient que ce dernier indemniserait la Banque de toute perte de crédit subie relativement aux titres achetés en vertu du PAPC et du PAPM. D'autres actifs financiers, tels que les avances aux membres de Paiements Canada et les titres achetés dans le cadre de convention de revente, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la [note 4](#) afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur les actifs détenus en garantie).

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve de réévaluation des placements, qui représente les gains non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. Les variations de la juste valeur de ce placement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et les gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur sont accumulés dans la réserve de réévaluation des placements comme élément des capitaux propres. Cette réserve totalisait 452,2 millions de dollars au 30 juin 2020 (400,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

⁵ Le Compte du fonds des changes du gouvernement fédéral est le principal compte de dépôt des réserves officielles de liquidités internationales du Canada et il est inscrit dans les Comptes publics.

⁶ Le risque de crédit de la Banque fait l'objet d'un suivi constant, étant donné que celle-ci achète des actifs qui n'ont peut-être pas le même profil de risque que les titres du gouvernement du Canada.

Résultat des opérations

Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2020	2019	2018
Total des produits	681,4	466,8	405,4
Total des charges	(156,8)	(143,7)	(136,0)
Résultat net	524,6	323,1	269,4
Autres éléments du résultat global (perte)	(258,6)	(132,2)	68,3
Résultat global	266,0	190,9	337,7

Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2020	2019	2018
Total des produits	1 170,5	925,6	792,5
Total des charges	(299,0)	(270,1)	(267,1)
Résultat net	871,5	655,5	525,4
Autres éléments du résultat global (perte)	(165,8)	(229,7)	111,9
Résultat global	705,7	425,8	637,3

Produits

Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2020	2019	\$	Écart
				%
Produits d'intérêts				
Placements	633,2	517,8	115,4	22
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	252,8	44,7	208,1	466
Autres sources	7,4	0,2	7,2	3 600
	893,4	562,7	330,7	59
Charges d'intérêts	(213,3)	(101,8)	(111,5)	110
Produits d'intérêts nets	680,1	460,9	219,2	48
Dividendes	-	4,2	(4,2)	(100)
Autres produits	1,3	1,7	(0,4)	(24)
Total des produits	681,4	466,8	214,6	46

Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2020	2019	\$	Écart
				%
Produits d'intérêts				
Placements	1 153,7	1 034,5	119,2	12
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	317,8	87,7	230,1	262
Autres sources	7,6	0,4	7,2	1 800
	1 479,1	1 122,6	356,5	32
Charges d'intérêts	(311,6)	(204,6)	(107,0)	52
Produits d'intérêts nets	1 167,5	918,0	249,5	27
Dividendes	-	4,2	(4,2)	(100)
Autres produits	3,0	3,4	(0,4)	(12)
Total des produits	1 170,5	925,6	244,9	26

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2020 s'est élevé à 681,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 46 % comparativement à la même période en 2019. Depuis le début de l'exercice, le total des produits s'est établi à 1 170,5 millions de dollars, soit une augmentation de 244,9 millions de dollars (ou 26 %) par rapport à la période correspondante en 2019. Le total des produits de la Banque est tributaire des conditions courantes du marché et de leur incidence sur les actifs et passifs portant intérêt qui figurent au bilan de l'institution, ainsi que du volume et de la combinaison de ces actifs et passifs. Les deux premiers trimestres de 2020 ont été marqués par une augmentation importante des actifs et passifs inscrits au bilan de la Banque. Le portefeuille d'actifs portant intérêt de la Banque s'étant accru,

ses produits d'intérêts se sont également accrus. La progression des dépôts concorde avec celle des actifs, mais les taux d'intérêt applicables aux dépôts sont inférieurs aux taux de rendement des actifs et aussi plus bas qu'à la période correspondante en 2019. En mars 2020, la Banque a abaissé son taux directeur pour le faire passer de 1,75 à 0,25 %, ce qui a créé un contexte de bas taux d'intérêt.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les recettes de seigniorage. Ces recettes fournissent à la Banque une source stable de financement de ses opérations, ce qui lui assure une indépendance d'action dans l'exercice de ses responsabilités.

L'essentiel des produits d'intérêts de la Banque provient des intérêts sur son portefeuille de titres du gouvernement du Canada. Au deuxième trimestre de 2020, les produits d'intérêts de la Banque se sont chiffrés à 633,2 millions de dollars, soit 22 % de plus qu'à la même période en 2019. Depuis le début de l'exercice, le total des produits d'intérêts s'est établi à 1 153,7 millions de dollars, soit une hausse de 119,2 millions de dollars (ou 12 %) par rapport à la période correspondante en 2019. Cette hausse tient surtout aux produits d'intérêts additionnels sur les placements acquis depuis mars 2020.

Au deuxième trimestre de 2020, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ont atteint 252,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de plus de 200,0 millions de dollars par rapport à la même période en 2019. Depuis le début de l'exercice, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente se sont élevés à 317,8 millions de dollars, ce qui correspond à une progression de 230,1 millions de dollars (ou 262 %). Cette situation, attribuable à une augmentation des placements par suite des interventions de la Banque pour apporter des liquidités aux institutions financières, a été contrebalancée par une baisse des rendements au cours des deux premiers trimestres de l'année.

La Banque tire également des produits d'intérêts sur sa trésorerie et ses dépôts en monnaies étrangères ainsi que sur ses avances aux membres de Paiements Canada.

Les produits sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts que détient la Banque pour le compte du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières. Au deuxième trimestre de 2020, ces intérêts ont totalisé 213,3 millions de dollars, en hausse de 110 % par rapport à la même période en 2019. Depuis le début de l'exercice, les intérêts versés sur les dépôts ont augmenté de 107,0 millions de dollars (ou 52 %). L'augmentation s'explique principalement par la hausse des dépôts sur lesquels la Banque verse des intérêts. Elle a été contrebalancée par la réduction du taux directeur de cette dernière.

La BRI n'a pas déclaré de dividende en 2020. Par conséquent, la Banque n'a enregistré aucun dividende au cours de l'exercice. Les autres sources de revenus de la Banque se sont établies à 3,0 millions de dollars pour les six premiers mois de 2020 (3,4 millions de dollars pour les six premiers mois de 2019). Ces revenus comprennent, entre autres, les droits de garde.

Charges

Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2020	2019	Écart	
			\$	%
Frais de personnel	80,6	71,5	9,1	13
Billets de banque – Recherche, production et traitement	12,3	14,5	(2,2)	(15)
Coûts afférents aux immeubles	6,7	7,0	(0,3)	(4)
Technologie et télécommunications	23,8	17,9	5,9	33
Amortissements	15,0	13,4	1,6	12
Autres charges d'exploitation	18,4	19,4	(1,0)	(5)
Total des charges	156,8	143,7	13,1	9

Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2020	2019	Écart	
			\$	%
Frais de personnel	160,8	142,4	18,4	13
Billets de banque – Recherche, production et traitement	14,8	17,1	(2,3)	(13)
Coûts afférents aux immeubles	13,3	13,7	(0,4)	(3)
Technologie et télécommunications	45,4	33,9	11,5	34
Amortissements	30,6	26,4	4,2	16
Autres charges d'exploitation	34,1	36,6	(2,5)	(7)
Total des charges	299,0	270,1	28,9	11

Le total des charges pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2020 a augmenté respectivement de 13,1 et de 28,9 millions de dollars (ou 9 et 11 %) par rapport aux mêmes périodes en 2019. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par la hausse des frais de personnel et des charges liées aux projets d'amélioration de la résilience prévus dans le PMT, y compris les programmes de cybersécurité et de reprise des activités.

Les frais de personnel se sont accrus de 13 % pour les périodes de trois et six mois comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent, sous l'effet des changements suivants :

- La progression de 7,9 millions de dollars (ou 9 %) des coûts des salaires, qui sont passés de 91,0 à 98,9 millions de dollars, en raison du rajustement annuel de la rémunération et de la dotation de postes liés à des initiatives stratégiques.

- La hausse de 10,5 millions de dollars (ou 20 %) des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque, qui sont passés de 51,4 à 61,9 millions de dollars, une hausse qui tient principalement aux taux d'actualisation servant à les calculer⁷.

Les coûts associés à la production et au traitement des billets de banque ainsi qu'à la recherche sur les billets ont été inférieurs de 2,2 millions de dollars (ou 15 %) et de 2,3 millions de dollars (ou 13 %) pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2020, respectivement, par rapport aux mêmes périodes en 2019. Cette baisse est surtout attribuable à la production des billets qui est plus faible qu'à l'exercice précédent. Le calendrier de production des billets varie d'une année à l'autre en fonction du plan de production annuelle.

Les coûts afférents aux immeubles ont été inférieurs de 0,3 million de dollars (ou 4 %) et de 0,4 million de dollars (ou 3 %) au deuxième trimestre et au premier

⁷ Ces coûts pour une période donnée sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2020 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2019). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes, car lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes ont reculé en moyenne de 80 points de base de 2019 (entre 3,5 et 4,0 %) à 2020 (entre 2,9 et 3,2 %). Ce recul se traduira par une hausse des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel pour 2020, toutes choses égales par ailleurs.

semestre de 2020, respectivement, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une réduction des coûts de réparation des immeubles et des dépenses en matériel et en mobilier.

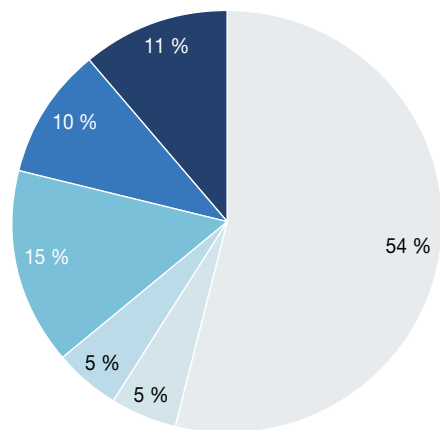
Les charges relatives à la technologie et aux télécommunications ont été supérieures de 5,9 millions de dollars (ou 33 %) et de 11,5 millions de dollars (ou 34 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2020, respectivement, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette augmentation tient au fait que la Banque continue à mettre l'accent sur le renforcement de son programme de continuité des opérations par ses investissements dans des initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Les charges liées aux amortissements ont été supérieures de 1,6 million de dollars (ou 12 %) et de 4,2 millions de dollars (ou 16 %) au deuxième trimestre et au premier semestre de 2020, respectivement, par rapport aux mêmes périodes en 2019. Cette hausse tient en grande partie aux nouveaux actifs amortis en 2020.

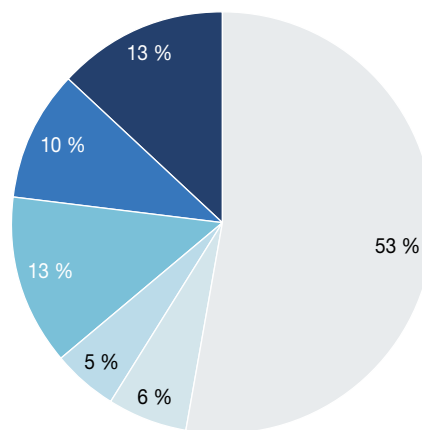
Les autres charges d'exploitation représentent 12 % du total des charges de la Banque pour le deuxième trimestre de 2020, et 11 % pour le premier semestre de 2020 (13 % pour les périodes correspondantes en 2019). Elles se composent essentiellement des coûts des services acquis pour soutenir les activités de la Banque.

Composition des charges

Pour la période de six mois close le 30 juin 2020



Pour la période de six mois close le 30 juin 2019



■ Frais de personnel	■ Coûts afférents aux immeubles	■ Amortissements
■ Billets de banque – Recherche, production et traitement	■ Technologie et télécommunications	■ Autres charges d'exploitation

Autres éléments du résultat global

Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 30 juin	2020	2019	\$	Écart	
					%
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(258,2)	(133,9)	(124,3)		93
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	(0,4)	1,7	(2,1)		(124)
Autres éléments du résultat global (perte)	(258,6)	(132,2)	(126,4)		96

Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de six mois close le 30 juin	2020	2019	\$	Écart	
					%
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	(217,7)	(233,2)	15,5		(7)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	51,9	3,5	48,4		1 383
Autres éléments du résultat global (perte)	(165,8)	(229,7)	63,9		(28)

Les autres éléments du résultat global pour le deuxième trimestre de 2020 ont consisté en une perte de 258,6 millions de dollars. Ils comprennent des pertes de 258,2 millions de dollars attribuables aux réévaluations du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies ainsi qu'une baisse de 0,4 million de dollars de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Les réévaluations relatives aux régimes à prestations définies de la Banque découlent principalement des

variations du taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations définies connexes et du rendement des actifs des régimes, lorsqu'ils sont capitalisés. Les pertes de réévaluation enregistrées au deuxième trimestre de 2020 tiennent essentiellement à une baisse de 100 points de base des taux d'actualisation⁸ utilisés pour calculer la valeur des obligations de la Banque au titre de ses régimes à prestations définies.

Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent). Sa valeur s'établissait à 266,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (189,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019) et à 653,8 millions de dollars au premier semestre de l'exercice (422,3 millions de dollars pour la même période en 2019). Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant équivalent à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à

⁸ Le passif net au titre des prestations définies est évalué au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Le taux applicable au passif net au titre des prestations définies se situait entre 2,3 et 2,9 % au 30 juin 2020 (entre 2,9 et 3,2 % au 31 décembre 2019). Pour plus d'information, voir la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

l'emploi à prestations définies et des autres pertes non réalisées ou hors trésorerie résultant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées

hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Des précisions sur l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances sont fournies à la [note 12](#) afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Perspectives

Plan de la Banque pour 2020

(En millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre	Prévisions pour 2020	
	\$	%
Charges liées aux activités essentielles	379	55
Production des billets de banque	47	7
Nouveaux mandats	15	2
Activités de maintien de la résilience	57	8
Avantages futurs du personnel (déduction faite des attributions)	32	5
Investissements stratégiques	153	22
Autres provisions	3	1
Total des dépenses*	686	100

* Le total des dépenses comprend les dépenses en immobilisations et les remboursements au titre des obligations locatives, et exclut les amortissements.

L'année 2020 est la deuxième année de la mise en application du PMT 2019-2021 de la Banque, intitulé *Chef de file dans la nouvelle ère*. Le cadre de gestion financière de la Banque vise à permettre la prise de décisions relatives à la répartition des ressources pour atteindre les objectifs de l'institution et atténuer les risques d'une manière prudente sur le plan budgétaire. Le cadre met en balance la nécessité d'assumer nos responsabilités financières en tant qu'organisme du secteur public, d'une part, et d'investir dans notre personnel et dans nos outils, d'autre part⁹.

L'hypothèse en matière de planification financière est fondée sur un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges liées aux activités essentielles entre les budgets de 2019 et de 2020, soit une croissance réelle nulle, compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 % – le taux cible de maîtrise de l'inflation de l'institution. Les charges liées aux activités essentielles tiennent compte des coûts des activités courantes relatives aux grandes fonctions de la Banque. Les autres besoins financiers de l'institution sont définis séparément et exclus de cet engagement dans le cadre du PMT.

L'enveloppe destinée à la production de billets de banque englobe les coûts d'élaboration et de production des billets. Le volume de billets produits dépend de la demande anticipée.

Les nouveaux mandats prennent en compte les coûts d'élaboration liés aux modifications législatives, nouvelles ou éventuelles, émanant du Parlement du Canada.

Les activités de maintien de la résilience incluent les charges d'exploitation additionnelles qui découlent de la mise en œuvre des investissements effectués pour assurer la résilience. Elles comprennent aussi une provision annuelle visant à mettre à jour en continu les technologies de l'information pour pérenniser la résilience de la Banque. Lorsque ces charges se seront stabilisées après la période visée par le PMT 2019-2021, elles feront partie des charges liées aux activités essentielles de la Banque.

L'enveloppe des investissements stratégiques tient compte des travaux associés aux programmes de résilience s'échelonnant sur plus d'un PMT. Ces programmes continueront d'améliorer la résilience de la

⁹ Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. De telles projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

Banque en réduisant son exposition aux cyberrisques et à d'autres perturbations majeures qui se répercuteraient sur ses réseaux, ses installations ou ses employés, et en favorisant une reprise rapide. Le projet pluriannuel piloté par Paiements Canada, qui vise à remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur et le Système automatisé de compensation et de règlement, se poursuivra en 2020. Par ailleurs, le Programme de modernisation des centres des

opérations des agences contribuera à améliorer les systèmes de traitement des billets de banque et à réduire le risque de défaillance de matériel vieillissant.

En 2020, la Banque prévoit d'engager des dépenses en immobilisations de 65 millions de dollars (incluses dans les dépenses relatives aux investissements stratégiques), liées surtout à ses investissements soutenus dans les initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 31 mars 2020.

Conseil de direction et Conseil d'administration

Le 1^{er} mai 2020, la Banque a [annoncé](#) la nomination de Tiff Macklem à titre de gouverneur de la Banque du Canada pour un mandat de sept ans débutant le 3 juin 2020. M. Macklem a succédé à M. Stephen S. Poloz, qui a quitté la Banque le 2 juin 2020.

Fonctionnement et programmes

Après la fin du trimestre, le 27 juillet 2020, la Banque a lancé les [opérations de cession en pension de titres](#) pour favoriser le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada. Ces opérations permettront aux négociants principaux d'obtenir temporairement des obligations nominales et des bons du Trésor du gouvernement du Canada, ce qui soutiendra la liquidité des marchés de financement par titres. Dans le cadre de ces opérations, la Banque pourra offrir pendant un jour une partie des titres qu'elle détient, au moyen d'opérations de rachat. Au même moment, la Banque a suspendu son [programme de prêt de titres](#).

Analyse des risques

La section traitant de la gestion des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque financier et le risque lié à l'environnement et au climat. Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui figurent dans

le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2019. De plus, la [note 4](#) des états financiers intermédiaires résumés pour la période close le 30 juin 2020 donne de l'information mise à jour sur les risques financiers. Bien que la pandémie ait entraîné davantage de risques financiers et de risques liés à la volatilité touchant certains actifs détenus par la Banque, les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la cette dernière pourrait être exposée.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 juin 2020

Liste des abréviations

BRI	Banque des Règlements Internationaux	PAOGC	Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada
CPA Canada	Comptables professionnels agréés du Canada	PAOP	Programme d'achat d'obligations provinciales
DTS	Droits de tirage spéciaux	PAOS	Programme d'achat d'obligations de sociétés
IAS	Norme comptable internationale	PAPC	Programme d'achat de papier commercial
IFRS	Norme internationale d'information financière	STPGV	Système de transfert de paiements de grande valeur

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Tiff Macklem

Ottawa (Canada)

18 août 2020

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	7,8	6,4
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		205 185,5	15 516,5
Avances aux membres de Paiements Canada		606,2	-
Autres créances		4,4	5,4
		205 796,1	15 521,9
Placements	3 et 4		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		129 525,6	23 367,4
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		86 424,0	79 030,5
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		81 517,0	-
Obligations hypothécaires du Canada		7 447,9	510,7
Autres obligations		4 822,7	-
Prêt de titres – obligations provinciales		445,7	-
Autres titres		10 965,8	-
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		490,2	438,3
		321 638,9	103 346,9
Immobilisations			
Immobilisations corporelles	5	578,4	590,6
Immobilisations incorporelles	6	67,0	59,4
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	7	48,6	50,9
		694,0	700,9
Autres éléments d'actif	8	60,4	66,7
Total de l'actif		528 197,2	119 642,8
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	3	100 065,7	93 094,3
Dépôts	3, 4 et 9		
Gouvernement du Canada		146 572,5	21 765,6
Membres de Paiements Canada		269 227,8	249,5
Autres dépôts		10 679,1	3 228,2
		426 479,4	25 243,3
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	450,7	-
Autres éléments de passif	3 et 10	619,2	774,9
Total du passif		527 615,0	119 112,5
Capitaux propres	12	582,2	530,3
<i>Événements postérieurs</i>	14		
Total du passif et des capitaux propres		528 197,2	119 642,8

Le gouverneur,



Tiff Macklem

La chef des finances et chef comptable,



Coralía Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

		Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	Note	2020	2019	2020	2019
Produits					
Produits d'intérêts					
Placements comptabilisés au coût amorti		585,5	517,8	1 106,0	1 034,5
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		47,7	-	47,7	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		252,8	44,7	317,8	87,7
Autres sources		7,4	0,2	7,6	0,4
		893,4	562,7	1 479,1	1 122,6
Charges d'intérêts					
Dépôts		(204,7)	(101,7)	(303,0)	(204,5)
Autres		(8,6)	(0,1)	(8,6)	(0,1)
		680,1	460,9	1 167,5	918,0
Produits d'intérêts nets		680,1	460,9	1 167,5	918,0
Dividendes		-	4,2	-	4,2
Autres produits		1,3	1,7	3,0	3,4
Total des produits		681,4	466,8	1 170,5	925,6
Charges					
Frais de personnel		80,6	71,5	160,8	142,4
Billets de banque – Recherche, production et traitement		12,3	14,5	14,8	17,1
Coûts afférents aux immeubles		6,7	7,0	13,3	13,7
Technologie et télécommunications		23,8	17,9	45,4	33,9
Amortissements		15,0	13,4	30,6	26,4
Autres charges d'exploitation		18,4	19,4	34,1	36,6
Total des charges		156,8	143,7	299,0	270,1
Résultat net		524,6	323,1	871,5	655,5
Autres éléments du résultat global (perte)					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	(258,2)	(133,9)	(217,7)	(233,2)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	(0,4)	1,7	51,9	3,5
Autres éléments du résultat global (perte)		(258,6)	(132,2)	(165,8)	(229,7)
Résultat global		266,0	190,9	705,7	425,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2020		5,0	25,0	100,0	452,6	-	582,6
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	524,6	524,6
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	(258,2)	(258,2)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	(0,4)	-	(0,4)
		-	-	-	(0,4)	266,4	266,0
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(266,4)	(266,4)
Solde au 30 juin 2020		5,0	25,0	100,0	452,2	-	582,2
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2019		5,0	25,0	100,0	397,1	-	527,1
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	323,1	323,1
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	(133,9)	(133,9)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	1,7	-	1,7
		-	-	-	1,7	189,2	190,9
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(189,2)	(189,2)
Solde au 30 juin 2019		5,0	25,0	100,0	398,8	-	528,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020		5,0	25,0	100,0	400,3	-	530,3
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	871,5	871,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	(217,7)	(217,7)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	51,9	-	51,9
		-	-	-	51,9	653,8	705,7
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(653,8)	(653,8)
Solde au 30 juin 2020		5,0	25,0	100,0	452,2	-	582,2
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2019		5,0	25,0	100,0	395,3	-	525,3
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	655,5	655,5
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	(233,2)	(233,2)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	3,5	-	3,5
		-	-	-	3,5	422,3	425,8
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(422,3)	(422,3)
Solde au 30 juin 2019		5,0	25,0	100,0	398,8	-	528,8

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Intérêts reçus	1 149,9	752,1	1 549,8	1 108,3
Autres produits reçus	1,1	1,7	4,9	4,8
Intérêts versés	(202,9)	(101,9)	(301,0)	(202,5)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(109,2)	(106,5)	(245,9)	(243,7)
Augmentation (diminution) nette des dépôts	324 591,0	(1 598,1)	401 236,1	309,0
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	-	(1 500,0)	(15 450,2)	(3 000,0)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	-	1 500,0	15 450,2	3 000,0
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(178 419,6)	-	(232 705,7)	-
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	27 102,1	-	27 752,4	-
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	1 500,0	-	1 500,0
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(1 500,0)	-	(1 500,0)
Avances remboursées par les (versées aux) membres de Paiements Canada	8 294,7	-	(605,3)	-
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	(5 556,5)	-	(6 468,9)	-
Achats d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	(81 337,9)	-	(81 337,9)	-
Achats d'autres obligations	(5 263,3)	-	(5 263,3)	-
Achats d'autres titres	(43 281,2)	-	(58 835,8)	-
Produit de l'arrivée à échéance d'autres titres	47 654,9	-	47 884,8	-
Acquisition de titres achetés dans le cadre du mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour	(291,8)	-	(291,8)	-
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre du mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour	291,8	-	291,8	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	94 623,1	(1 052,7)	92 664,2	975,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(890,3)	(23 201,3)	(33 228,6)	(48 475,9)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	12 002,7	22 994,7	48 725,8	48 933,8
Bons du Trésor du gouvernement du Canada achetés, nets	(103 748,2)	(1 870,4)	(106 151,6)	(1 762,3)
Achats d'obligations du gouvernement du Canada	(11 219,8)	(3 849,9)	(15 610,2)	(6 869,3)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	2 263,0	3 458,0	8 200,0	7 838,0
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	(0,4)	-	(499,7)	(262,8)
Entrées d'immobilisations corporelles	(5,2)	(10,3)	(11,0)	(18,1)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(5,9)	(4,5)	(12,7)	(10,1)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(101 604,1)	(2 483,7)	(98 588,0)	(626,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation nette des billets de banque en circulation	8 026,6	3 838,1	6 971,4	180,4
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(1 043,3)	(300,0)	(1 043,3)	(525,9)
Paiements liés aux obligations locatives	(0,7)	(2,0)	(3,0)	(2,7)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	6 982,6	3 536,1	5 925,1	(348,2)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	(0,2)	(0,3)	0,1	(0,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	1,4	(0,6)	1,4	0,3
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	6,4	17,9	6,4	17,0
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	7,8	17,3	7,8	17,3

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de six mois close le 30 juin 2020

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministère des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. La Banque investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. Au deuxième trimestre de

2020, dans le cadre des mesures prises pour soutenir le système financier en réaction à la pandémie de COVID-19, la Banque a instauré le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour, le Programme d'achat d'obligations de sociétés (PAOS), le Programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP), le Programme d'achat de papier commercial (PAPC) et le Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada (PAOGC).

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage » et représentent habituellement la principale source de revenu de la Banque. Ces produits d'intérêts fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 18 août 2020.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- les instruments financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Pour ce qui est des nouveaux instruments introduits au cours de la période visée, les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous.

Actifs financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments d'emprunt dont la détention s'inscrit dans un modèle économique visant à détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ou à percevoir les flux de trésorerie contractuels et à vendre des actifs financiers peuvent, lors de leur comptabilisation initiale, être désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette désignation, qui est irrévocable, doit toutefois permettre d'éliminer ou de réduire sensiblement la non-concordance comptable qui, autrement, découlerait de l'évaluation de ces actifs financiers sur des bases différentes.

La Banque a désigné les nouveaux instruments visés par le POAGC, le PAOS et le PAOP comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette désignation a pour but de réduire l'incohérence de comptabilisation des instruments relevant de conventions d'indemnisation. Les variations de la juste valeur ainsi que les gains ou pertes réalisés au moment de la cession sont comptabilisés dans les produits (pertes). Les montants liés aux variations de la juste valeur et aux gains et pertes réalisés sont indiqués à la note 3. La Banque a également choisi de comptabiliser les revenus et les charges d'intérêts découlant de ces instruments financiers de manière distincte des gains et pertes nets. L'intérêt est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque administre un programme de prêt d'obligations provinciales achetées dans le cadre du PAOP. La Banque s'engage dans des opérations en vertu desquelles elle prête des titres en retour de garanties. Les modalités de ces opérations prévoient que les titres prêtés lui seront retournés à une date ultérieure. La Banque continue donc

d'assumer pratiquement tous les risques et avantages reliés à la propriété de ces titres. Par le fait même, ces titres ne respectent pas les critères de décomptabilisation et demeurent au bilan de la Banque.

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

Ces conventions visent à prendre en compte les fluctuations du marché découlant des opérations effectuées par la Banque dans le cadre du PAOGC, du PAOS et du PAOP. Le gouvernement du Canada indemniserait la Banque des pertes réalisées résultant de la vente d'actifs de ces programmes. Par contre, si la Banque réalise des gains au moment de la cession de ces actifs, elle devra les lui remettre. Comme leur valeur suit les variations des prix sous-jacents des instruments des programmes, les conventions d'indemnisation sont considérées comme des dérivés et sont donc initialement comptabilisées à leur juste valeur dans l'état de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont, elles, comptabilisées dans le résultat net. La juste valeur de ces dérivés est calculée en fonction de la juste valeur des instruments connexes et de leur coût amorti.

Contrats de garantie financière – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

La Banque a conclu des ententes distinctes avec le gouvernement du Canada qui prévoient que ce dernier indemniserait la Banque de toute perte de crédit subie relativement aux titres achetés dans le cadre du Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires ou du PAPC. Ces conventions d'indemnisation sont considérées comme des contrats de garantie financière autonomes et sont comptabilisées en vertu d'IAS 37. Un actif ne sera comptabilisé que s'il y a défaut d'un émetteur et que la Banque a soumis une demande de remboursement au gouvernement.

Jugements, estimations et hypothèses comptables clés

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur d'autres informations connexes.

Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les jugements, les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passés en revue de façon continue pour en assurer le caractère approprié et faire en sorte qu'ils soient appliqués de manière cohérente. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes de présentation de l'information financière ultérieures concernées. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 11).

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	7,8	*
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	205 185,5	*
Avances aux membres de Paiements Canada	Coût amorti	606,2	*
Autres créances	Coût amorti	4,4	*
		205 796,1	*
Placements			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	Coût amorti	129 525,6	129 598,1
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	86 424,0	94 941,8
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations du gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	80 234,0	80 234,0
Obligations à rendement réel	Juste valeur par le biais du résultat net	1 283,0	1 283,0
		81 517,0	81 517,0
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	7 447,9	7 551,3
Autres obligations			
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	4 684,0	4 684,0
Obligations de sociétés	Juste valeur par le biais du résultat net	138,7	138,7
		4 822,7	4 822,7
Prêt de titres - obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	445,7	445,7
Autres titres			
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	Coût amorti	7 629,5	7 632,9
Acceptations bancaires	Coût amorti	1 709,5	1 709,8
Papier commercial	Coût amorti	1 626,8	1 626,8
		10 965,8	10 969,5
Actions de la BRI	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	490,2	490,2
		321 638,9	330 336,3
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	100 065,7	*
Dépôts	Coût amorti	426 479,4	*
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	450,7	450,7
Autres éléments de passif	Coût amorti	619,2	*

* Avoisine la valeur comptable de ces instruments financiers, étant donné qu'ils sont de brève échéance ou payables à vue

Instruments financiers mis en place pendant le trimestre

En réaction aux répercussions économiques de la pandémie, la Banque a pris des mesures pour soutenir l'économie et le système financier canadiens. Elle a notamment instauré plusieurs programmes d'achat d'actifs visant à accroître la liquidité des marchés de financement essentiels. Outre le Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires, la facilité d'achat d'acceptations bancaires, le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour et la prolongation de la durée des titres achetés dans le cadre de conventions de revente, qu'elle a introduits au premier trimestre de 2020, la Banque a instauré d'autres mesures au deuxième trimestre. Des précisions sur les instruments financiers mis en place durant le trimestre clos le 30 juin 2020 sont présentées ci-dessous. On trouvera des renseignements sur les mesures prises après le 30 juin 2020 à la note 14.

Prêts et créances

Mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour

Le 3 avril 2020, la Banque a lancé le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour, qui est entré en vigueur le 6 avril. Il s'agit du mécanisme permanent de prise en pension de la Banque destiné à contrecarrer toute tension grave sur la liquidité dans tous les segments du marché et à consolider la stabilité du système financier canadien. Ce mécanisme procure des fonds en dollars canadiens à échéance d'un mois à des contreparties admissibles, dans un cadre bilatéral permanent, contre des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province. Le programme restera en place pendant douze mois. En date du 30 juin 2020, la Banque n'avait subi aucune perte de crédit relativement à ce mécanisme.

Placements

Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada (PAOGC)

Le 27 mars 2020, la Banque a lancé le PAOGC, qui lui permet d'acquérir des titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire à compter du 1^{er} avril 2020. Ce programme a été lancé pour diminuer les tensions sur le marché des obligations d'État (y compris les obligations à rendement réel) et pour améliorer l'efficacité de toutes les autres mesures prises jusqu'à maintenant.

Les titres achetés en vertu du PAOGC sont gérés par la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente de ces titres. La Banque a fait le choix irrévocable de désigner ces titres comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. De plus, le 1^{er} avril 2020, la Banque a conclu une entente avec le gouvernement du Canada qui l'indemnise de toute perte subie lorsqu'elle se départira des titres achetés dans le cadre de ce programme. Tout gain tiré de la cession de ces titres sera versé au gouvernement du Canada selon les modalités de cette entente. Le Programme sera revu en fonction de l'évolution des conditions et se poursuivra jusqu'à ce que la reprise économique soit bien engagée. Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2020, la Banque n'a réalisé aucun gain ni subi aucune perte sur la cession de titres achetés dans le cadre de ce programme.

Programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP)

Le 7 mai 2020, la Banque a lancé le PAOP dans le but de soutenir davantage la liquidité et l'efficacité des marchés de financement des gouvernements provinciaux. Ce programme complétera le Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires déjà mis en place au premier trimestre de l'année. Le PAOP permettra d'acquérir des titres admissibles sur le marché secondaire. Sont admissibles les obligations libellées en dollars canadiens, dont l'échéance résiduelle est de dix ans ou moins, qui ont été émises par l'ensemble des provinces et garanties intégralement par des organismes provinciaux. Le Programme restera en place pendant douze mois et sera plafonné à 50 milliards de dollars.

Les titres achetés en vertu du PAOP sont gérés par la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente de ces titres. La Banque a fait le choix irrévocable de désigner ces titres comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. De plus, la Banque a conclu une entente avec le gouvernement du Canada, entrée en vigueur le

7 mai 2020, qui indemnise la Banque de toute perte réalisée sur les titres du PAOP par rapport à leur coût amorti lorsqu'elle s'en départit ainsi que de toute perte de crédit subie relativement à ces titres. Tout gain tiré de la cession de ces titres sera versé au gouvernement du Canada selon les modalités de cette entente. En date du 30 juin 2020, la Banque n'avait réalisé aucun gain ni subi aucune perte sur la cession de titres achetés dans le cadre de ce programme, et elle n'avait affiché aucune perte de crédit relativement à ces titres.

Programme d'achat d'obligations de sociétés (PAOS)

Le 26 mai 2020, la Banque a introduit le PAOS, qui vise à renforcer la liquidité et le bon fonctionnement du marché des obligations de sociétés grâce à l'acquisition d'obligations sur le marché secondaire dans le cadre d'un appel d'offres. Le Programme sera plafonné à 10 milliards de dollars. Seront admissibles les obligations garanties et non garanties de premier rang dont l'échéance résiduelle est de cinq ans ou moins émises par des sociétés constituées au Canada ayant une cote BBB ou équivalente. Les obligations à taux variables et les obligations à fonds d'amortissement sont exclues du Programme. Les titres de créance émis par des institutions de dépôt en sont également exclus, ces dernières pouvant bénéficier d'autres mécanismes de soutien mis en place par la Banque. Le Programme restera en vigueur pendant douze mois, soit jusqu'au 25 mai 2021.

Les titres achetés en vertu du PAOS sont gérés par la perception de flux de trésorerie contractuels et la cession de ces titres. La Banque a fait le choix irrévocable de désigner ces titres comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. De plus, la Banque a conclu une entente avec le gouvernement du Canada, entrée en vigueur le 26 mai 2020, qui indemnise la Banque de toute perte réalisée sur les titres du PAOS par rapport à leur coût amorti lorsqu'elle s'en départit ainsi que de toute perte de crédit subie relativement à ces titres. Tout gain réalisé est versé au gouvernement du Canada selon les modalités de cette entente. En date du 30 juin 2020, la Banque n'a enregistré aucune perte ni aucun gain réalisé sur la cession de titres achetés dans le cadre de ce programme, ni aucune perte de crédit relativement à ces titres.

Programme d'achat de papier commercial (PAPC)

Le 27 mars 2020, la Banque a annoncé le lancement du PAPC, qui a pour but de soutenir le fonctionnement ininterrompu des marchés financiers. Le PAPC contribue à alimenter les flux de crédit à l'économie en atténuant les tensions sur les marchés canadiens du papier commercial. Depuis le 2 avril 2020, la Banque achète sur les marchés primaire et secondaire du papier commercial – y compris adossé à des actifs – d'émetteurs canadiens (entreprises et organismes municipaux et provinciaux) assorti d'échéances allant jusqu'à trois mois et d'une cote à court terme d'au moins R-1.

Les titres achetés en vertu du PAPC sont gérés par la perception de flux de trésorerie contractuels. Parallèlement, le 27 mars 2020, la Banque a conclu une entente avec le gouvernement du Canada qui indemnise la Banque de toute perte de crédit subie relativement à des titres achetés dans le cadre du PAPC. Le Programme restera en place pendant douze mois.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Au cours du deuxième trimestre de 2020, en raison de l'activité sur les marchés, un montant de 88,6 millions de dollars de données d'entrée relatives aux obligations du gouvernement du Canada évaluées au coût amorti ont été transférées du Niveau 1 au Niveau 2.

Les méthodes d'évaluation employées pour déterminer la juste valeur de chacun des instruments financiers et le niveau auquel ils se situent dans la hiérarchie des justes valeurs sont présentées ci-après. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation au cours de la période.

Actions de la BRI

Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3). Juste valeur jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation concorde avec celle utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis les années 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change.

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

Les conventions d'indemnisation sont calculées selon les prix de marché provenant de données d'entrée observables (Niveau 2). La juste valeur des conventions d'indemnisation correspond à l'écart entre les prix sous-jacents des instruments des programmes et leur coût amorti sous-jacent. La Banque s'attend à ce que la valeur des conventions d'indemnisation fluctue au fil du temps et suive une trajectoire opposée à celle de la juste valeur des instruments sous-jacents.

Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères, titres achetés dans le cadre de conventions de revente, avances aux membres de Paiements Canada, autres créances, dépôts et passifs financiers

Valeur comptable (elle est présumée avoisiner la juste valeur de ces instruments financiers, étant donné qu'ils sont de brève échéance ou payables à vue)

Bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada, Obligations hypothécaires du Canada, titres émis par les provinces sur les marchés monétaires, acceptations bancaires, papier commercial, obligations à rendement réel, obligations provinciales, prêt de titres – obligations provinciales et obligations de sociétés

Prix de marché provenant de données d'entrée observables (Niveau 1 et Niveau 2)

Complément d'information

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant indique la juste valeur et la valeur comptable des actifs financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur	Valeur comptable
Au 30 juin 2020					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	129 598,1	-	-	129 598,1	129 525,6
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	94 770,6	171,2	-	94 941,8	86 424,0
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	79 139,4	1 094,6	-	80 234,0	80 234,0
Obligations à rendement réel	1 283,0	-	-	1 283,0	1 283,0
Obligations hypothécaires du Canada	7 551,3	-	-	7 551,3	7 447,9
Obligations provinciales	-	4 684,0	-	4 684,0	4 684,0
Obligations de sociétés	-	138,7	-	138,7	138,7
Prêt de titres – obligations provinciales	-	445,7	-	445,7	445,7
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	7 632,9	-	7 632,9	7 629,5
Acceptations bancaires	-	1 709,8	-	1 709,8	1 709,5
Papier commercial	-	1 626,8	-	1 626,8	1 626,8
Actions de la BRI	-	-	490,2	490,2	490,2
Total	312 342,4	17 503,7	490,2	330 336,3	321 638,9

Le tableau suivant compare la juste valeur et la valeur comptable au 31 décembre 2019.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur	Valeur comptable
Au 31 décembre 2019					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	23 364,6	-	-	23 364,6	23 367,4
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	82 450,0	170,2	-	82 620,2	79 030,5
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	-	-	-	-
Obligations à rendement réel	-	-	-	-	-
Obligations hypothécaires du Canada	516,3	-	-	516,3	510,7
Obligations provinciales	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés	-	-	-	-	-
Prêt de titres – obligations provinciales	-	-	-	-	-
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	-	-	-	-
Acceptations bancaires	-	-	-	-	-
Papier commercial	-	-	-	-	-
Actions de la BRI	-	-	438,3	438,3	438,3
Total	106 330,9	170,2	438,3	106 939,4	103 346,9

Actions de la BRI

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Solde d'ouverture au début de la période	490,6	435,1	438,3	433,3
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	3,6	9,7	34,3	21,3
Variation attribuable aux écarts de taux de change des DTS comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global	(4,0)	(8,0)	17,6	(17,8)
Solde de clôture à la fin de la période	490,2	436,8	490,2	436,8

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur
Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada	81 092,7	81 517,0	(424,3)	-	-	-
Programme d'achat d'obligations provinciales	5 103,9	5 129,7	(25,8)	-	-	-
Programme d'achat d'obligations de sociétés	138,1	138,7	(0,6)	-	-	-
Solde à la fin de la période	86 334,7	86 785,4	(450,7)	-	-	-

Variation des gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada	424,3	-	424,3	-
Programme d'achat d'obligations provinciales	25,8	-	25,8	-
Programme d'achat d'obligations de sociétés	0,6	-	0,6	-
Conventions d'indemnisation	(450,7)	-	(450,7)	-
Total	-	-	-	-

Placements

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Au 30 juin 2020, elle ne participait à aucune opération de prêt de titres du gouvernement du Canada (néant au 31 décembre 2019). Au deuxième trimestre de 2020, à la suite de la mise en œuvre du PAOP, la Banque a aussi commencé à administrer un programme de prêt de titres visant à soutenir la liquidité des obligations provinciales sur le marché de financement par titres à l'aide des titres achetés dans le cadre du PAOP. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres.

Au 30 juin 2020, les placements de la Banque comprenaient des obligations provinciales prêtées dont la juste valeur marchande s'établissait à 445,7 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 469,0 millions de dollars, soit 105,2 % de la juste valeur des titres prêtés.

Pertes de crédit attendues

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le modèle relatif aux pertes de crédit attendues, selon IFRS 9, s'applique à tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Instruments d'emprunt évalués au coût amorti

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette provinciale, de titres de dette entièrement garantis par le gouvernement du Canada, d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure, de titres de dette de sociétés et d'acceptations bancaires garanties par l'institution financière émettrice. Pour évaluer les pertes de crédit attendues sur ces instruments, la Banque applique la mesure de simplification à faible risque d'IFRS 9 en raison de la qualité de crédit élevée de ces instruments. La Banque corrobore les notes de crédit externes en effectuant une analyse interne annuellement ainsi que des mises à jour trimestrielles. En outre, la Banque surveille continuellement l'évolution de la conjoncture économique et financière.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'a pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 30 juin 2020 (néant au 31 décembre 2019), car le montant était jugé négligeable. Aucun montant n'est en souffrance ni déprécié au 30 juin 2020 (néant au 31 décembre 2019).

Garanties financières

La seule garantie financière émise par la Banque est la garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et on ne s'attend pas à ce qu'elle soit utilisée dans les douze mois à venir. Par conséquent, aucune perte de crédit attendue n'était estimée ni enregistrée au 30 juin 2020 (néant au 31 décembre 2019).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée aux risques associés à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau de surveillance des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard.

Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de la garantie à l'égard du STPGV et par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères. L'exposition maximale aux termes des garanties et des contrats de monnaies étrangères correspond à ce qui a été publié dans le *Rapport annuel 2019* de la Banque.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 61 % de la valeur comptable du total de son actif (86 % au 31 décembre 2019), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences d'évaluation du crédit et n'a jamais manqué à ses obligations.

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente représentent 39 % de la valeur comptable du total de son actif (13 % au 31 décembre 2019). Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. Les actifs donnés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur cote.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	1 793,9	0,8	2 993,2	18,7
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	50 544,7	23,5	12 552,0	78,4
Titres garantis par des sociétés d'État du gouvernement du Canada	5 836,6	2,7	460,3	2,9
Titres émis par une municipalité	419,8	0,2	-	-
Titres d'autres émetteurs du secteur public	2 475,5	1,1	-	-
Titres de créance de sociétés	139 669,5	64,9	-	-
Papier commercial adossé à des actifs	14 537,0	6,8	-	-
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	215 277,0	100,0	16 005,5	100,0
Valeur comptable des titres garantis	205 185,5	100,0	15 516,5	100,0
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		104,9		103,2

Les avances octroyées par la Banque aux membres de Paiements Canada représentent moins de 1 % de la valeur comptable du total de son actif (néant au 31 décembre 2019). Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	\$	%	\$	%
Portefeuille de créances non hypothécaires	506,9	51,6	-	-
Portefeuille de créances hypothécaires	475,6	48,4	-	-
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	982,5	100,0	-	-
Valeur comptable des avances aux membres de Paiements Canada	606,2	100,0	-	-
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		162,1		-

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation / diminution de 25 points de base des taux d'intérêt sur les charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada et des membres de Paiements Canada, ainsi que sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de six mois close le 30 juin	2020	2019
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	162,9 / (162,9)	57,9 / (57,9)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	262,3 / (262,3)	0,7 / (0,7)
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	0,2 / (0,2)	- / -

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI, qui sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre

sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. Comme il est indiqué à la note 3, la juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

À la suite de la mise en œuvre du PAOGC, du PAOS et du PAOP, au deuxième trimestre de 2020, la Banque a commencé à détenir des titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, s'exposant ainsi aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque subit des pertes par rapport à leur coût amorti. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada. Le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, le cas échéant, et les autres passifs financiers) arrivent à échéance dans un délai de douze mois. La Banque est également exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie relative au STPGV, comme il est mentionné dans le *Rapport annuel 2019* de l'institution.

L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement du Canada lié au plan de gestion de la liquidité prudentielle, la Banque peut éteindre l'obligation de plusieurs façons, y compris par la vente de placements très liquides sous-jacents à ces passifs.

La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

Au 30 juin 2020	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	7,8	-	-	-	-	7,8
Prêts et créances	-	36 375,2	139 513,6	30 684,3	-	206 573,1
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	71 785,0	57 915,0	-	-	129 700,0
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	6 224,7	10 892,3	47 545,2	35 718,1	100 380,3
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 703,9	11 105,0	47 122,2	23 277,6	86 208,7
Obligations hypothécaires du Canada	-	24,4	138,0	4 149,4	3 555,5	7 867,3
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	4 158,6	3 481,1	-	-	7 639,7
Acceptations bancaires	-	1 710,0	-	-	-	1 710,0
Papier commercial	-	1 627,4	-	-	-	1 627,4
Obligations à rendement réel	-	-	29,0	255,0	983,9	1 267,9
Obligations provinciales	-	40,7	536,8	2 766,9	2 091,8	5 436,2
Obligations de sociétés	-	0,7	26,3	118,4	-	145,4
Actions de la BRI*	490,2	-	-	-	-	490,2
	498,0	126 650,6	223 637,1	132 641,4	65 626,9	549 054,0
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	100 065,7	-	-	-	-	100 065,7
Dépôts						
Gouvernement du Canada	146 572,5	-	-	-	-	146 572,5
Membres de Paiements Canada	-	269 227,8	-	-	-	269 227,8
Autres dépôts	10 679,1	-	-	-	-	10 679,1
Autres passifs financiers	-	121,0	-	-	-	121,0
	257 317,3	269 348,8	-	-	-	526 666,1
Écart de financement net	(256 819,3)	(142 698,2)	223 637,1	132 641,4	65 626,9	22 387,9

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 juin 2020, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus.

Au 31 décembre 2019	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères						
	6,4	-	-	-	-	6,4
Prêts et créances	-	15 538,2	-	-	-	15 538,2
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada						
	-	10 625,0	12 875,0	-	-	23 500,0
Obligations du gouvernement du Canada	-	6 169,2	11 101,5	41 356,8	32 938,4	91 565,9
Obligations hypothécaires du Canada	-	-	13,6	544,5	-	558,1
Actions de la BRI*	438,3	-	-	-	-	438,3
	444,7	32 332,4	23 990,1	41 901,3	32 938,4	131 606,9
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	93 094,3	-	-	-	-	93 094,3
Dépôts						
Gouvernement du Canada	21 765,6	-	-	-	-	21 765,6
Membres de Paiements Canada	-	249,5	-	-	-	249,5
Autres dépôts	3 228,2	-	-	-	-	3 228,2
Autres passifs financiers	-	487,1	-	-	-	487,1
	118 088,1	736,6	-	-	-	118 824,7
Écart de financement net	(117 643,4)	31 595,8	23 990,1	41 901,3	32 938,4	12 782,2

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes.

Valeur comptable des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2019	575,4	164,4	84,8	824,6
Entrées	1,2	8,1	1,7	11,0
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	576,6	172,5	86,5	835,6
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2019	(139,7)	(62,2)	(32,1)	(234,0)
Charge d'amortissement	(8,9)	(11,4)	(2,9)	(23,2)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	(148,6)	(73,6)	(35,0)	(257,2)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2019	435,7	102,2	52,7	590,6
Soldes au 30 juin 2020	428,0	98,9	51,5	578,4
Projets en cours				
Compris dans les valeurs comptables au 30 juin 2020	0,2	26,3	10,1	36,6
Engagements au 30 juin 2020	9,9	4,0	-	13,9

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlés par la Banque. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels qui ont été développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Coût			
Soldes au 31 décembre 2019	78,0	92,3	170,3
Entrées	11,9	0,8	12,7
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	17,7	(17,7)	-
Soldes au 30 juin 2020	107,6	75,4	183,0
Cumul des amortissements			
Soldes au 31 décembre 2019	(51,1)	(59,8)	(110,9)
Charge d'amortissement	(1,6)	(3,5)	(5,1)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	(52,7)	(63,3)	(116,0)
Valeurs comptables			
Soldes au 31 décembre 2019	26,9	32,5	59,4
Soldes au 30 juin 2020	54,9	12,1	67,0
Projets en cours			
Compris dans les valeurs comptables au 30 juin 2020	41,9	1,4	43,3
Engagements au 30 juin 2020	4,6	1,5	6,1

7. Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et obligations locatives

Les contrats de location de la Banque portent principalement sur la location d'installations pour les centres de données à l'appui de la résilience organisationnelle ainsi que sur la location de locaux pour les bureaux régionaux (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver).

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués

	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2019	36,1	16,6	2,7	55,4
Entrées	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	36,1	16,6	2,7	55,4
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2019	(3,1)	(1,1)	(0,3)	(4,5)
Charge d'amortissement	(1,5)	(0,6)	(0,2)	(2,3)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	(4,6)	(1,7)	(0,5)	(6,8)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2019	33,0	15,5	2,4	50,9
Soldes au 30 juin 2020	31,5	14,9	2,2	48,6

Valeur comptable des obligations locatives

	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Soldes au 31 décembre 2019	33,8	16,0	0,8	50,6
Charges financières	0,3	0,2	-	0,5
Nouvelles obligations locatives	-	-	-	-
Paiements de loyers	(2,3)	(0,6)	(0,1)	(3,0)
Autres ajustements	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2020	31,8	15,6	0,7	48,1

8. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
Matériel lié aux billets de banque		11,8	8,5
Actif net au titre des prestations définies	11	-	34,1
Versements payés d'avance au receveur général du Canada	10	21,2	-
Autres actifs non financiers		27,4	24,1
Total des autres éléments d'actif		60,4	66,7

9. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada et de ceux des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières. Ils sont notamment constitués des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et de certaines autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme. Elle paie aussi des intérêts sur les soldes non réclamés conformément à la législation pertinente. La charge d'intérêts sur les dépôts est prise en compte dans le résultat net.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 126 572,5 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 765,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2019).

10. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de l'excédent à verser au receveur général du Canada, du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, des obligations locatives et de tous les autres éléments de passif, qui comprennent les comptes fournisseurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 juin 2020	31 décembre 2019
Excédent à verser au receveur général du Canada		-	368,3
Passif net au titre des prestations définies	11		
Régimes de pension		294,4	97,3
Autres régimes		203,8	190,5
Obligations locatives	7	48,1	50,6
Tous les autres éléments de passif		72,9	68,2
Total des autres éléments de passif		619,2	774,9

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, décrit à la note 12.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Excédent à verser au début de la période	755,7	233,1	368,3	225,9
Excédent destiné au receveur général du Canada	266,4	189,2	653,8	422,3
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	(1 043,3)	(300,0)	(1 043,3)	(525,9)
(Versements payés d'avance) excédent à verser à la fin de la période	(21,2)	122,3	(21,2)	122,3

11. Avantages du personnel

Les variations du passif net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de six mois close le 30 juin 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Pour la période de six mois close le 30 juin 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Juste valeur des actifs (passifs) des régimes				
Solde d'ouverture au début de la période	(63,2)	83,3	(190,5)	(160,9)
Cotisations de la Banque	6,9	7,5	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(29,3)	(43,5)	(2,8)	(4,7)
Coût financier net	(2,0)	1,0	(3,0)	(6,3)
Frais d'administration	(1,5)	(3,0)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	5,6	7,8
Pertes de réévaluation	(205,3)	(108,5)	(13,1)	(26,4)
Solde de clôture à la fin de la période	(294,4)	(63,2)	(203,8)	(190,5)
Actif net au titre des prestations définies	-	34,1	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(294,4)	(97,3)	(203,8)	(190,5)
Passif net au titre des prestations définies	(294,4)	(63,2)	(203,8)	(190,5)

Le tableau ci-dessous présente la composition du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
Juste valeur des actifs des régimes	2 046,7	2 038,6
Obligation au titre des prestations définies	2 341,1	2 101,8
Passif net au titre des prestations définies	(294,4)	(63,2)

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2020	2019	2020	2019
Charges				
Régimes de pension	16,6	10,5	32,9	21,1
Autres régimes	4,1	3,0	6,5	6,2
Total des charges au titre des régimes	20,7	13,5	39,4	27,3

Pour la période de trois mois close le	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	5,4	1,6	-	-
Cotisations des employés	4,2	3,6	-	-
Total des cotisations	9,6	5,2	-	-

Pour la période de six mois close le	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	6,9	3,3	-	-
Cotisations des employés	10,8	10,0	-	-
Total des cotisations	17,7	13,3	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	2,80 %	3,20 %
Autres régimes	2,30 – 2,90 %	2,90 – 3,20 %

Durant la période de six mois close le 30 juin 2020, la Banque a constaté des pertes de réévaluation de 217,7 millions de dollars (pertes de réévaluation de 233,2 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2019). Les pertes de réévaluation enregistrées au cours de la période de six mois close le 30 juin 2020, qui découlent essentiellement de la baisse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations, sont partiellement compensées par les rendements positifs des actifs.

12. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve de réévaluation des placements	452,2	400,3
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	582,2	530,3

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100,0 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400,0 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 452,2 millions de dollars au 30 juin 2020 (400,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2020, la Banque a retenu 217,7 millions de dollars sur les sommes à verser (elle avait retenu 233,2 millions de dollars au cours de la même période en 2019) et, au 30 juin 2020, une somme retenue de 406,0 millions de dollars restait à verser (188,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

13. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

En outre, la Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.

14. Événements postérieurs

Le 27 juillet 2020, la Banque a lancé les opérations de cession en pension de titres afin de favoriser le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada. Ces opérations permettront aux négociants principaux d'obtenir temporairement des obligations nominales et des bons du Trésor du gouvernement du Canada en vue de maintenir la liquidité du marché de financement par titres. Dans le cadre des opérations de cession en pension de titres, la Banque pourra offrir pendant un jour une partie des titres qu'elle détient, au moyen

d'opérations de rachat. Au même moment, le Programme de prêts de titres a été suspendu. On trouvera des renseignements sur les opérations de rachat de titres dans le site Web de la Banque.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été revus afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. En ce qui concerne le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie comparatif, un montant de 111,3 millions de dollars qui était classé dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada achetés, nets, dans les activités d'investissement, a été intégré aux intérêts reçus, dans les activités opérationnelles, pour la période de six mois close le 30 juin 2019 (un montant de 48,6 millions de dollars qui était classé dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada achetés, nets, a été intégré aux intérêts reçus pour la période de trois mois close le 30 juin 2019).